

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU  
2 AOÛT 2016

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le  
2 août 2016, en la salle municipale à 20.00 heures.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Sont présents :

Monsieur	Gilles Laflamme	maire
Madame	Réjeanne Ouellet	Conseillère siège N° 1
Madame	Clémence Lavoie	Conseillère siège N° 2
Monsieur	Gilbert Rioux	Conseiller siège N° 3
Monsieur	Marc Desrosiers	Conseiller siège N° 4
Monsieur	François Doré	Conseiller siège N° 5
Monsieur	Bertrand Caron	Conseiller siège N° 6

Le tout formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Laflamme, maire, ouvrant la séance par un mot de bienvenue.

Line Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

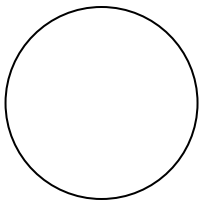
La séance est déclarée ouverte à 20:00 heures.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous et une prière est faite.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue et prière
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal  
Suivi au procès-verbal
5. Adoption des comptes
6. Information du maire et des conseillers
7. Annuler la résolution numéro : 11-07-06-2016
8. Prêt temporaire et autorisation des signataires
9. Asphalte pour chemin Kempt Sud
10. Avis de motion: règlement 232-2016 code  
d'éthique des élus de la municipalité de Padoue
11. Avis de motion: règlement 233-2016 code d'éthique des  
employés de la municipalité de Padoue
12. Projet de règlement numéro 232-2016, code d'éthique des élus
13. Projet de règlement numéro 233-2016, code d'éthique des  
employés
14. Formation "gestion financière municipale" pour les élus
15. Colloque de zone pour la directrice
16. Déclaration de compétence de la MRC pour le transport  
adapté et collectif
17. Achat d'un étau
18. Nettoyage du réseau d'égout
19. Achat de calcium et abrasif
20. Surfaçage du plancher et grand ménage de la salle  
municipale
21. Plan de sécurité incendie



22. Affaires diverses :
  - A) Compteur
  - B) Mutuelle de prévention
  - C) Frais de déplacement
23. Période de questions
24. Levée de la séance

01-02-08-2016

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tout en le laissant ouvert.  
ADOPTÉE

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-02-08-2016

Il est proposé par madame Gilbert Rioux et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière soit adopté.  
ADOPTÉE

Le suivi au procès-verbal est fait par Monsieur le Maire.

5. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

03-02-08-2016

Il est proposé par monsieur François Doré, et résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 23 186.03 \$  
ADOPTÉE.

6. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Monsieur le Maire fait un résumé du courrier reçu ainsi que des réunions auxquelles il a assistées.

7. ANNULER RÉOLUTION NUMÉRO 11-07-06-2016

04-02-08-2016

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à l'unanimité:  
D'annuler la résolution 11-07-06-2016 puisque le montant de l'emprunt temporaire n'est pas correct.  
ADOPTÉE

8. PRÊT TEMPORAIRE ET SIGNATAIRES

05-05-07-2016

Il est proposé par monsieur Gilbert Rioux et résolu à l'unanimité:

De demander un emprunt temporaire d'un montant de 489 912 \$ autorisé en vertu du règlement d'emprunt 230-2016 auprès de la Caisse de Mont-Joli-Est de La Mitis.

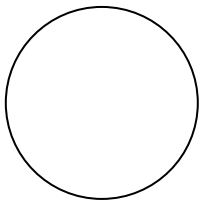
Monsieur Gilles Laflamme, maire et madame Line Fillion, directrice générale, sont les personnes autorisées à signer pour et au nom de la municipalité de Padoue.

ADOPTÉE

9. ASPHALTE POUR CHEMIN KEMPT SUD

06-02-08-2016

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers et résolu à l'unanimité:  
D'acheter des voyages d'asphalte pour le chemin Kempt Sud, il sera nécessaire de 3 à 4 voyages afin d'effectuer les réparations.  
ADOPTÉE.



10. AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT 232-2016, CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE PADOUE

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donnée par monsieur François Doré pour le règlement 232-2016, code d'éthique des élus de la municipalité de Padoue.

11. AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT 233-2016, CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE PADOUE

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par monsieur Gilbert Rioux pour le règlement 233-2016, code d'éthique des employés de la municipalité de Padoue

12. PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 232-2016, CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE PADOUE

Un projet de règlement est déposé par la conseillère madame Clémence Lavoie pour le projet de règlement afin de remplacer le code d'éthique des élus de la municipalité de Padoue.

07-02-08-2016

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers et résolu à l'unanimité:  
D'adopter le projet de règlement numéro 232-2016 code d'éthique des élus de la municipalité de Padoue.  
ADOPTÉE.

13. PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 233-2016, CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE PADOUE

08-02-08-2016

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité:  
D'adopter le projet de règlement numéro 233-2016, code d'éthique des employés de la municipalité de Padoue.  
ADOPTÉE.

14. FORMATION "GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE" POUR LES ÉLUS

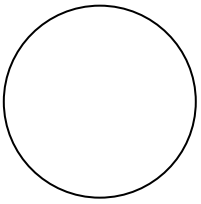
09-02-08-2016

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers et résolu à l'unanimité:  
Que madame Réjeanne Ouellet suivre la formation Gestion financière municipale, donné à la MRC de La Mitis le 17 septembre 2016 au coût de 200.00 \$ par personne.  
ADOPTÉE.

15. COLLOQUE DE ZONE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

10-02-08-2016

Il est proposé par monsieur Gilbert Rioux et résolu à l'unanimité:  
D'autoriser la directrice générale a assister au colloque de zone de l'ADMQ le 14 septembre prochain à St-Anaclet au coût de 75.00 \$.  
ADOPTÉE.



11-02-08-2016

16. DÉCLARATION DE COMPÉTENCE DE LA MRC DE LA MITIS  
POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Il est proposé par monsieur François Doré et résolu à l'unanimité:  
Que la municipalité de Padoue accepte la déclaration de  
compétence de la MRC de la Mitis pour le transport adopté et  
collectif (TAC) de La Mitis.  
ADOPTÉE.

12-02-08-2016

17. ACHAT D'UN ÉTAU

Il est proposé par monsieur Gilbert Rioux et résolu à l'unanimité:  
De faire l'achat d'un étau de 8 pouces chez Dickner au montant de 211.79 \$  
plus taxes.  
ADOPTÉE.

13-02-08-2016

18. NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUT

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers et résolu à l'unanimité:  
De faire effectuer le nettoyage du réseau d'égout soit par Véolia de Matane  
ou par Sani-Manic de Rimouski, demander des tarifs et prendre celui qui  
fera le meilleur prix.  
ADOPTÉE.

14-02-08-2016

19. ACHAT DE CALCIUM ET ABRASIF

Il est proposé par monsieur Gilbert Rioux et résolu à l'unanimité:  
De faire l'achat de calcium de Sel Warwick et l'abrasif des Entreprises A &  
D. Landry pour environ 500 tonnes d'abrasifs.

15-02-08-2016

20. SURFAÇAGE DU PLANCHER ET GRAND MÉNAGE DE LA  
SALLE MUNICIPALE

Il est proposé et résolu à l'unanimité:  
De faire un surfaçage du plancher et un grand ménage des bureaux de la  
municipalité de Padoue.  
ADOPTÉE.

21. PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE

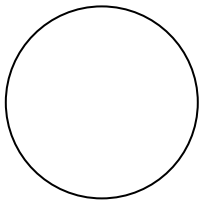
Il faut trouver 12 bénévoles pour compléter notre plan de sécurité incendie  
pour le mois de septembre.

22. AFFAIRES DIVERSES:

A) COMPTEUR

16-02-08-2016

Il est proposé par monsieur François Doré et résolu à l'unanimité:  
De faire réparer le compteur sur le réservoir de diesel qui est situé au garage  
municipal.  
ADOPTÉE.



B) MUTUELLE DE PRÉVENTION

La demande du Groupe-Conseil NOVOSST de changer de mutuelle de prévention a été refusée par le conseil, puisque tout le monde est satisfait de la mutuelle que nous avons présentement.

C) FRAIS DE DÉPLACEMENT

17-02-08-2016

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité: D'augmenter les frais de déplacements à monsieur Jonathan Boucher à 0.55 \$ du kilomètre puisqu'il fourni son camion pour travailler et ce jusqu'à la prochaine entente de travail à l'automne. ADOPTÉE.

23. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est respectée pour le contribuable qui assiste à la séance du conseil.

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

18-02-08-2016

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à l'unanimité que la séance présente soit et est levée. Il est 21:50 heures.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Gilles Laflamme, maire

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Line Fillion, dir. gén. et sec. trés.

Procès-verbal signé par monsieur Gilles Laflamme, maire le 4 août 2016.

